



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

Clermont-Ferrand, le

13 JAN. 2025

Bureau SSI
Affaire suivie par :
Khétidja Pesery
Tél : 04.73.98.61.52
khetidja.pesery@puy-de-dome.gouv.fr

Le préfet du Puy-de-Dôme
à
Destinataires in fine

**OBJET : Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)
Appel à projet 2025 à destination des communes et intercommunalités.**

Cette année encore, la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA), lance un appel à projets national destiné aux communes et intercommunalités centré sur la prévention de la participation des mineurs aux trafics de stupéfiants:

Priorité forte du Gouvernement et de la MILDECA, la lutte contre les stupéfiants est une préoccupation partagée par les élus, en première ligne face à la demande de sécurité et de tranquillité publique de leurs concitoyens.

Le trafic de stupéfiants touche tous les territoires, grandes villes et métropoles mais aussi les petites villes rurales. La prévention de l'implication des plus jeunes dans ces trafics constitue un défi majeur à relever par la construction d'un projet local de prévention, en partenariat étroit avec les acteurs institutionnels et associatifs et sous la coordination des préfetures.

Cet appel à projet vise à proposer un accompagnement financier et méthodologique aux communes et intercommunalités s'engageant dans un plan d'actions.

A cet effet, vous trouverez la publication de l'appel à projet MILDECA sur le site internet : www.drogues.gouv.fr

Pour le préfet et par délégation,
La sous-préfète, directrice de cabinet,

Margot PIRON